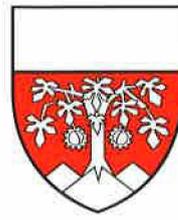


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffé municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du Syndic

Modifications de l'organisation scolaire

En 1986, les autorités des communes de Bretigny, Cugy, Froideville, Lausanne, pour le Hameau de Montheron, Morrens et Le Mont, ont signé une Convention créant l'Établissement secondaire du Mont-sur-Lausanne. Cela a permis de regrouper, dès la rentrée scolaire d'août 1986, les élèves de la division terminale à option, ceux des classes de développement et une partie des classes de la division supérieure, car les élèves des classes pré-gymnasiales sont scolarisés à Lausanne.

Pour l'année scolaire 1986-1987, ce sont 314 jeunes qui ont été scolarisés dans l'Établissement secondaire. Ils étaient répartis dans des classes situées à Cugy, Froideville et au Mont. Pour l'année scolaire 2006-2007 on en a compté 525.

Dès la rentrée scolaire 2002-2003, la Convention a été étendue à tous les élèves des classes primaires des mêmes communes. Les classes étant alors réparties entre les communes en fonction des besoins et des disponibilités et, dans la mesure du possible, de la provenance des élèves. L'extension de la Convention aux élèves du primaire concerne environ 750 enfants.

Le développement des communes signataires de la Convention a entraîné une augmentation du nombre de jeunes à scolariser et un besoin de locaux supplémentaires. La direction d'un établissement comptant plus de 1'200 élèves répartis en plusieurs locaux, devenait aussi plus difficile.

En février 2004, Madame la Cheffe du DFJ a décidé de partager l'Établissement actuel en deux entités distinctes: L'Établissement primaire et secondaire à trois voies de Cugy, Bretigny, Froideville, Morrens et du Hameau de Montheron et

l'Établissement primaire et secondaire à trois voies du Mont, dotés chacun d'une direction distincte. Ces nouvelles structures entreront en fonction le 1^{er} août 2008. Elles accueilleront la totalité des élèves y compris ceux de la Voie Secondaire de Baccalauréat (VSB), actuellement scolarisés à Lausanne. La seule exception pour cette année encore, les élèves qui commenceront leur 9^e VSB en août 2008, termineront leur scolarité à Lausanne.

M. Jean-Luc Brunet qui dirige l'Établissement du Mont, prendra sa retraite à la fin de cette année scolaire. Pour le remplacer, la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) a porté son choix sur M. Thierry Wolters, domicilié à Froideville, qui entrera en fonction le 1^{er} août 2008. Né en 1971, M. Th. Wolters est titulaire d'une licence ès Sciences Politiques et d'un Brevet d'aptitudes à l'enseignement secondaire. De 1992 à 2003, il a occupé diverses fonctions dans l'économie privée. Puis il a enseigné aux Gymnases de Beaulieu et de la Cité. Depuis 1999, il est enseignant, chef de file et responsable informatique dans les Établissements secondaires de Mézières et d'Aubonne. Nous lui souhaitons la bienvenue au Mont et adressons nos vœux de longue et heureuse retraite à M. Jean-Luc Brunet.

Quant à l'Établissement de Cugy, il sera placé sous la responsabilité de M. Philippe Gaillard actuellement Doyen et maître de mathématique, de physique et d'informatique à l'Établissement secondaire des Trois-Sapins à Echallens.

Plantes exotiques envahissantes

Tel est le titre de la fiche illustrée que vous trouverez encartée dans ce journal. La Station cantonale de protection des plantes, diffuse à nouveau ce printemps des informations relatives à des plantes qu'il faut à tout prix empêcher de se multiplier étant donné leurs effets nocifs pour la santé humaine et pour les cultures en général.

Dans le journal Aux 4 Coins du Mont de mai 2007, j'avais déjà attiré l'attention des lecteurs sur ces plantes envahissantes. Comme l'année dernière, des affiches seront apposées à Manlout et aux piliers publics.

En cas de découverte de l'une ou l'autre de ces plantes, il faut absolument observer les précautions figurant sur la fiche ci-jointe. Il faut également signaler votre découverte au personnel de la déchèterie.

Daniel Grosclaude, Syndic

De la municipalité

Ha! Ces chiens!

Notre Commune, avec plus de la moitié de son territoire agricole ou forestier est propice à la balade, que cela soit à pied, à vélo ou avec son compagnon à quatre pattes.

Il arrive aussi que certains propriétaires profitent des grands espaces pour tout simplement lâcher leur chien.

Malheureusement, dans quelques cas, la rencontre entre un chien et un tiers se passe difficilement.

Il n'est pas toujours facile de savoir quel genre de chien on a en face de soi, s'agit-il d'un chien errant, vagabond, dangereux ou même d'attaque. Quant on a peur, on panique et on ne regarde même plus ce que fait le chien. De plus, on constate que bien souvent le comportement du chien est méconnu: grogner, montrer les crocs ou encore baisser les oreilles sont les seuls moyens dont l'animal dispose pour avertir la personne que la situation ne lui convient pas. Si la personne ne tient pas compte de ces signes, le chien passe à l'action en mordant. Mais il faut savoir que seulement 1% des chiens mordent... ce qui signifie que 99% ne mordent pas. De plus, dans ce 1% de chiens, 77% des cas se situent sur le territoire du chien ou par un chien connu de la victime.

Si l'on se sent en danger, il est inutile de courir car on n'échappe pas à un chien de cette manière. Le chien descend du loup qui repère sa proie au mouvement. Si on ne bouge plus, on devient inintéressant pour le chien. Il abandonne rapidement quelqu'un qui l'ignore. Les réactions des chiens peuvent être inattendues. Il est nécessaire d'avoir l'assentiment préalable du maître avant d'approcher un chien, même familial. Des gestes calmes et mesurés sont toujours recommandés. Si le chien se montre agressif, faire mine de ne pas s'en préoccuper, passer son chemin ou rester immobile, les bras le long du corps, et silencieux. Maîtriser la panique, s'arrêter et attendre que le maître ait récupéré son « adooooooooo-able » toutou.

On ne doit jamais laisser un enfant avec un chien, même connu, sans la surveillance stricte d'un adulte.

Quels sont mes droits face à un propriétaire de chien qui ne respecte pas les règles prévues par la loi? Le dialogue est toujours la meilleure approche. Il est donc recommandé de rappeler les règles en vigueur - le document disponible sur le site du SCAV, ci-dessous, peut dissiper les malentendus et inviter le propriétaire à s'y conformer. Le cas échéant, c'est à la police de veiller à l'application de ces règles.

(www.vd.ch/fr/organisation/services/consommation-et-affaires-veterinaires)

Il existe une brochure intitulée « Moi qui ai peur des chiens », publiée par l'Office vétérinaire fédéral.

Si chacun y met du sien, il fera toujours bon se balader dans notre Commune.

La Municipalité

Des personnes disposées à proposer leurs services comme accueillantes en milieu familial.

Formation initiale et continue prise en charge par le canton.

Affiliation aux assurances sociales par le réseau.

Pour les parents: barème en fonction du revenu et déductions fiscales possibles.

Pour tout renseignement, adressez-vous au 021 882 53 02 ou par courrier électronique mireillefitze@bluewin.ch

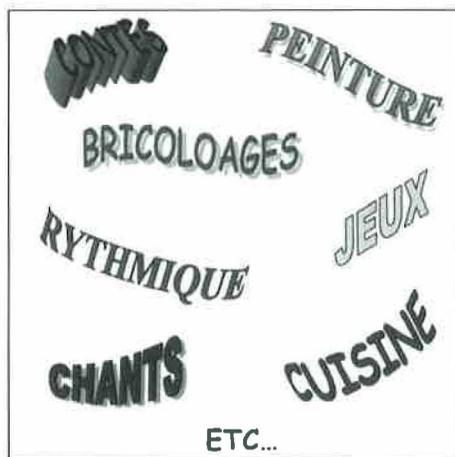
Jardin d'enfants « Les mouflets »

Il reste encore quelques places disponibles pour la rentrée scolaire de septembre 2008.

« Les Mouflets » sont ouverts aux enfants de 2 ½ ans à 5 ans.

Nous les accueillons chaque matin de 8h30 à 11 heures.

Notre approche est basée sur la socialisation des enfants auxquels nous offrons des activités telles que :



Pour plus de renseignements, veuillez nous téléphoner, ou encore mieux, nous rendre visite !

Place du Petit Mont
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Gisèle Wyss 021 652 14 66
Mireille Geisler 021 784 32 39
Antoinette Abdelkhalek 021 653 79 85

Au service de la population



Accueil familial de jour

Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants

EFAJE - Gros-de-Vaud et environs

Chemin du Grand Record 54
1040 Echallens

Vous aimez être entourée d'enfants...
Vous recherchez une activité à domicile...
Un revenu d'appoint serait le bienvenu...

alors pensez à l'accueil
familial de jour !

Nous recherchons dans le Gros-de-Vaud...

Bon à savoir

Apprendre l'allemand en s'amusant

Cours d'initiation à la langue allemande destinés aux enfants dès 5 ans à partir du mercredi 3 septembre 2008.

Marianne Serex
Enseignante brevetée,
de langue maternelle allemande
Tél. 079 279 72 66
E-mail: info@reussirenallemand.com

Nos jubilaires

90^e Anniversaire

Ce vendredi 22 février, M. Jean-Claude Noverraz, municipal, accompagné du soussigné, s'est rendu au domicile de Madame Hedwige Cavin-Kottmann pour lui apporter, en présence également de sa fille Béatrice, de son fils Rémy et d'une nièce, les vœux et félicitations des Autorités communales à l'occasion de son 90^e anniversaire; Mme Hedwige Cavin est effectivement née le 18 février 1918.

Domiciliée au Mont depuis 1939, elle assume le poste d'employée de maison chez l'un de nos anciens Syndics. Suite à son mariage avec Raymond Cavin, en 1943, le couple exploite la boulangerie située à l'intersection route du Jorat-route de Cugy, et ce jusqu'en 1977. Nombreux sont certainement les montanais et montains qui se souviennent encore de dite boulangerie et du bon pain à Raymond. Personne très discrète, Hedwige Cavin, que les aléas de la vie n'ont certes pas épargnée, profite, depuis quelques années, d'une paisible retraite, bien entourée de ses enfants, de 8 petits-enfants et de 13 arrière-petits-enfants, une belle famille! Un après-midi par semaine, elle se rend dans un EMS de la localité pour participer à divers ateliers; si elle ne tricote plus vraiment, la broderie, les jeux et occasionnellement, la télévision suisse alémanique, meublent ses journées.

Nous remercions très sincèrement Madame Cavin de son accueil, lui réitérons nos félicitations et lui adressons nos meilleurs vœux de santé afin qu'elle apprécie encore de belles et tranquilles journées, au fil des semaines et des mois.

C. Frioud
Ancien secrét. mcpj



Mme Hedwige Cavin

Déjà rencontré courant janvier 2007, à l'occasion de son 50^e anniversaire de mariage, le couple Edith et Marcel Tealdi-Girod nous recevaient à nouveau, ce vendredi 28 mars, pour célébrer le 90^e anniversaire de Marcel Tealdi. M. Daniel Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, présentait les félicitations et les vœux des Autorités à M. Tealdi qui, très sereinement, manifestait sa réelle satisfaction à recevoir cette visite.

Rappelons brièvement que M. Marcel Tealdi est domicilié en notre localité depuis 1957, qu'il exerçait la profession d'architecte, mais également musicien et violoniste, passion qu'il a abandonnée depuis quelques années déjà.

Nous tenons à les remercier de leur chaleureux accueil et ne pouvons que leur réitérer nos félicitations et nos vœux les meilleurs pour le partage de belles et paisibles années en leur demeure montaine.

C. Frioud
Ancien secrét. mcpl

Noce d'Or

C'est sur les hauts de la Commune que se sont rendus MM. André Guex et C. Frioud, ce jeudi 3 avril, pour présenter les félicitations et les vœux des Autorités à Mme et M. Micheline et Naido Dozio-Curchod, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, célébré en l'Eglise St-Paul, à Lausanne, le 25 janvier 1958.

Arrivé du Tessin à 18 ans, Naido Dozio effectue un apprentissage de commerce auprès d'une entreprise spécialisée dans le domaine du verre; il assume ensuite un poste de Directeur de la Miroiterie du Léman, durant plus de 40 ans, pour en devenir propriétaire, dès 1993. L'Entreprise est installée au

Mont, chemin de Budron H, depuis près de 3 ans. Elle exerce son activité en suisse romande, occasionnellement en suisse alémanique, et à l'étranger et propose, tant aux propriétaires privés qu'aux hôtels, notamment, les verres et miroirs pour les agencements cuisines et bains, avec un effectif de 28 employés. C'est en qualité de secrétaire que Madame Micheline Dozio a collaboré à l'essor de dite entreprise durant quelques 20 années.

Passionnés de tennis, Mme et M. Dozio pratiquent également le ski, apprécient la navigation sur le Léman et entreprennent volontiers des voyages. Les visites de leur fille et de son mari, tous deux dans l'enseignement, ainsi que de leurs petits-enfants, agrémentent également leur quotidien.

Nous les remercions sincèrement de leur très convivial accueil et formulons nos vœux les meilleurs pour encore de belles et nombreuses années en notre localité.

C. Frioud
Ancien secrét. mcpl

C'est avec un réel plaisir que M. Jean-Claude Noverraz, municipal, accompagné du soussigné, se rend au domicile de Mme et M. Marinette et Gaston Amaudruz-Lüthi, à la route du Jorat, en ce samedi matin 19 avril, pour leur présenter les félicitations et les vœux de la Municipalité à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage.

C'est dans la continuité de l'activité familiale que Gaston Amaudruz alimente régulièrement les marchés lausannois en fruits et légumes, au Boulevard de Grancy, à la Riponne puis à la rue de l'Ale, et ce jusqu'en 2006 environ. Le domaine implique également l'exploitation de céréales (blé, orge, colza). Durant de nombreuses années, Gaston Amaudruz s'est également adonné à de diverses et nom-

breuses activités: membre fondateur du Football-Club Le Mont, en 1942, dont il est Président d'Honneur; membre actif de la Société de gymnastique, Président de la Société de tir, membre des Jeunesses campagnardes, des Abbayes Réunies, de la Société de laiterie des Meules.

En novembre 1996, en présence de M. le Préfet Marcel Gorgé, Gaston Amaudruz est dûment remercié pour 33 ans d'activité en qualité d'Inspecteur du bétail; il avait succédé à son père, Lucien, inspecteur durant 30 ans. Membre du Conseil communal, il participe aux travaux du législatif durant 6 législatures.

Pour sa part, Marinette Amaudruz, dont doivent se souvenir bon nombre d'écolières, a enseigné au Mont, durant 31 ans, en qualité de Maîtresse de couture, ou plus précisément d'ACT, activités créatrices textiles. Elle a également donné des cours aux apprenties ménagères.

Marinette et Gaston Amaudruz peuvent compter sur la collaboration de leur fils Michel, Conseiller municipal, et sont également entourés de leur fille Christine, et de 6 petits-enfants (ou plutôt ados).

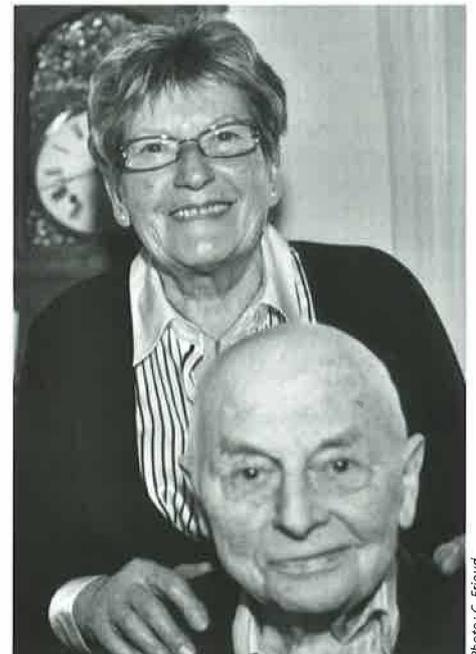
Nous remercions très chaleureusement Marinette et Gaston Amaudruz de leur accueil et des agréables instants passés en leur compagnie, sans négliger le fait que le cercle des invités s'est vite élargi dans une ambiance des plus conviviale.

Nous réitérons nos félicitations à Marinette et Gaston Amaudruz pour ce bel anniversaire et leur adressons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et sérénité pour encore de paisibles années dans une Commune qu'ils ont su si bien servir.

C. Frioud
Ancien secrét. mcpl



M^{me} et M. Naido Dozio



M^{me} et M. Gaston Amaudruz

De nos Sociétés



Echo des Bois

Mémento de l'Echo

Chers amis, nos soirées ont eu un franc succès; gaîté et bonne humeur étaient de la partie. Nous vous remercions cordialement de votre venue.

Comme chaque année nous avons eu le plaisir de participer au Giron des Chorales du Jorat, qui s'est déroulé à Forel. Concerts, fondues, marché, pétanque et surtout beaucoup de chants... étaient au rendez-vous.



Extrait de la soirée 2008

Le 22 juin nous sommes invités par nos amis chanteurs du chœur mixte « l'Aurore » pour la Fête de la Musique à Féchy. Nous passerons certainement une journée mémorable où nous ne ferons pas que chanter des « chansons à boire ».

La pause estivale arrive, cependant, nous vous attendons tous de pied ferme pour la reprise de notre prochaine saison, dès fin août! Répétitions les jeudis à 20h15, à l'Aula du Mottier.

Téléphone 021 652 68 18
www.echodesbois.com



Pétanque du Mont

En date du 7 avril, nous avons eu la joie d'accueillir pour la 6^e année consécutive, la société des Paysannes vaudoises de notre Commune. A cette occasion,

leur challenge fut des plus disputé. Au bout de ces parties de pétanque, le podium était composé de Nicole Pache, pour une victoire des plus méritée, suivie de Josiane Renaud et Ursula Wyss-Schelker. Après tous ces efforts, nous avons partagé avec ces dames, une excellente raclette.



Josiane Renaud, Nicole Pache et Ursula Wyss-Schelker

Bien entendu, nous avons pris rendez-vous pour la prochaine année.

Le 1^{er} mai, notre traditionnel tournoi de l'Ascension a été couronné de succès avec la participation de 56 joueurs, accompagnés d'un soleil radieux.

La victoire finale, au bout de 7 parties et une bonne broche vers 13 heures, est revenue à une de nos équipes locales composée de: Ivan Barone, Félix Héri et Richard Janin, qui ont gagné le trophée gracieusement offert par les Paysannes vaudoises du Mont-sur-Lausanne.

Nos tournois internes étant terminés, une nouvelle saison de compétition s'ouvre à nous avec les concours officiels vaudois et suisses. Nous souhaitons pleins succès à nos licenciés et qu'ils représentent au mieux notre club. Depuis décembre 2007, notre club est représenté au comité directeur de la Fédération Suisse de Pétanque, par l'intermédiaire de Thierry Moisan qui a pris la responsabilité du sponsoring et de la Commission technique.

Nous rappelons à tous ceux qui sont intéressés à venir jouer, que nous sommes ouverts les jeudis de 19h30 à 23h30, samedis de 13h30 à 18h00 et dimanches de 10h00 à 13h00. Nous sommes toujours à la recherche de juniors, pour les intéressés, inscrivez-vous rapidement au Passeport-vacances ou contactez Thierry Moisan au 079 540 90 88.

Pour le Comité
Th. Moisan et P.-A. Hauswirth



FSG Le Mont

Soirée de la Gym 2008: annonce de changement des dates des représentations

Voici maintenant trois ans, depuis que les normes incendies nous limitent le nombre de spectateurs, que nos représentations se jouent à guichets fermés. Cela génère frustration et énervement pour les parents qui ne peuvent suivre le spectacle et pour le comité d'organisation, en particulier notre caissière bénévole, qui subit les foudres de ceux-ci. Le calcul est simple: avec le nombre impressionnant de participants au spectacle, à raison de deux parents par enfant, il est impossible de satisfaire tout le monde. Alors il fallait trouver une solution. Après trois ans de cogitation, d'hésitation, de réflexion d'opposition, de maturation, on peut dire maintenant que c'est décidé, nous allons organiser une troisième représentation. Celle-ci aura lieu aux environs de 16h00 le samedi. L'organisation d'une supplémentaire bouleverse bien évidemment toutes les habitudes accumulées au fil des années, à commencer par la date. Afin de ne pas se superposer à la fête de la St-Nicolas, le spectacle aura lieu une semaine avant, soit les vendredi 28 et samedi 29 novembre. Tout sera mis en œuvre afin que les jeunes enfants ne subissent pas trop de fatigue due à cette supplémentaire. La société est reconnaissante auprès de nos Autorités et de la Direction des écoles pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent à cette organisation, malgré les inconvénients occasionnés, tant pour le personnel communal, que pour les professeurs de gymnastique privés de salle de gymnastique pendant nos préparations.

Daniel Besson, Président.

Recherche urgente de moniteur/monitrice

Le groupe agrès mixte de la gymnastique du Mont est à la recherche de moniteurs ou monitrices pour ses leçons se déroulant le mercredi de 18h à 20h à la salle de gymnastique du Mottier.

Nos sympathiques gymnastes filles ont entre 7 et 15 ans, et, afin de leur permettre une bonne progression, nous aurions besoin de personnes supplémentaires et dévouées. Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste pour devenir moniteur/monitrice.

Alors si vous avez quelques connaissances en gymnastique agrès et que vous avez de la patience pour apprendre à des enfants la passion du sport, rejoignez-nous dans le but de

Une **plante exotique envahissante** est une espèce introduite accidentellement ou non, qui se naturalise facilement et qui peut créer des problèmes écologiques, économiques et de santé publique.

Afin d'en limiter la propagation, il est essentiel d'**éviter la formation et la maturation des graines**.

Berce du Caucase

(*Heracleum mantegazzianum*, Sommier & Levier)

Description: Herbe géante vivace, de 2 à 4 m de hauteur à maturité.

Danger: Sève toxique; engendre de graves brûlures.

Que faire ? Couper les fleurs et sectionner les racines.

Comment ? Couper les fleurs avant la maturation des graines. Sectionner obliquement la racine avec une bêche à 15 cm sous terre. Faucher et pâturer pour affaiblir la plante. Traiter chimiquement en dehors des zones protégées (protection des eaux).

Quand ? Avant la formation des graines. Couper les fleurs dès juin; répéter. Sectionner les racines toute l'année.

Protection: Longues manches, pantalons longs et gants.



Pas de compostage ! Toutes les parties des plantes doivent être éliminées par incinération (sac poubelle).

Lavez les machines et les outils utilisés afin d'éviter de disséminer des graines !

A ne pas confondre avec la Berce des prés

(*Heracleum sphondylium*, L.)

Berce des prés (≤ 1.5 m de haut à maturité) et ses feuilles



Ambrosie

(*Ambrosia artemisiifolia*, L.)

Description: Plante herbacée annuelle de 20 à 110 cm de hauteur.

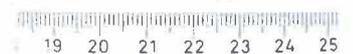
Danger: Pollen hautement allergène; peut engendrer des maladies respiratoires.

Que faire ? Arracher et annoncer à la commune ou à la Station de Protection des Plantes.

Comment ? Arracher manuellement. Fauche peu efficace. Traiter chimiquement en dehors des zones protégées (protection des eaux).

Quand ? Avant l'apparition des fleurs et des graines, de mai à août.

Protection: Masque respiratoire et gants.



A ne pas confondre avec l'Armoise vulgaire

(*Artemisia vulgaris*, L.)

Face inférieure des feuilles d'ambrosie (vertes, à gauche) et d'armoise vulgaire (blanchâtre, à droite).



Pour plus d'informations :

- Service des forêts, de la faune et de la nature (fiches d'information précises)
- Station cantonale de protection des plantes, Grange-Verney, 1510 Moudon
- Commission suisse pour la protection des plantes sauvages (CPS)

www.vd.ch/sffn

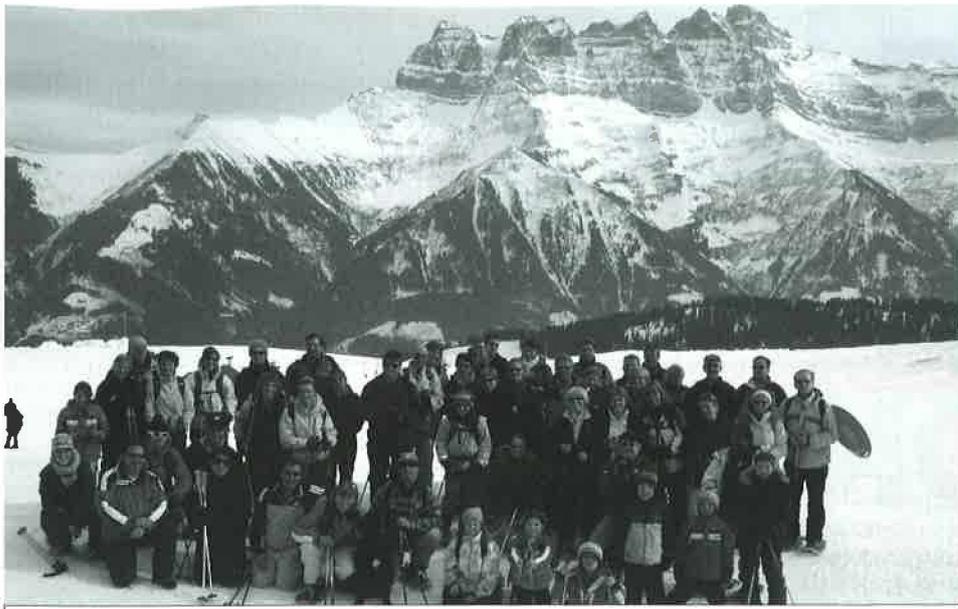
www.agrilogie.ch

www.cps-skew.ch

Tél. 021 557 86 32

Tél. 021 995 34 99

Annoncez toutes vos observations de ces plantes à la commune, afin de coordonner la lutte.



La sortie hivernale de la Gym en raquettes

Photo: Archives de la société

faire subsister l'enthousiasme de ce groupe!

enseignements et contact auprès de :
pauline.borin@gmail.com

La sortie hivernale en raquettes de la Gym

Le soleil radieux du dimanche 9 mars a réuni une cinquantaine de participants à la traditionnelle sortie hivernale en raquettes de notre société. Cette journée qui se veut conviviale et sympathique remporte toujours un vif succès, les gymnastes du Mont prouvent ainsi que s'ils brillent dans leur sport habituel, ils sont également excellents dans d'autres disciplines. Et grâce à la parfaite organisation d'Edgard Raeber, tout le monde a passé une superbe et inoubliable journée dans la région de Morgins. Le parcours nous a permis jusqu'à la pause de midi d'admirer la vue magnifique sur la plaine du Rhône, les Alpes vaudoises et valaisannes, en particulier sur l'imposante chaîne de montagne des Dents du Midi. Le copieux repas de midi nous a redonné les forces nécessaires pour affronter la descente sur Morgins. Cela devient une tradition maintenant : une fondue a clôturé notre escapade en montagne, le temps pour les participants d'échanger leurs dernières impressions sur cette magnifique journée. On se réjouit l'année prochaine.

La galerie de photos est disponible sur le site www.fsglemont.ch

Match aux cartes internes

C'est en battant un record de participation avec pas moins de 24 équipes que le traditionnel match aux cartes interne de la société s'est déroulé le 18 avril. Même si ce n'est pas à proprement parlé une activité gymnique, cette soirée donne l'occasion à nos membres de tous âges de se mesurer sportivement dans des duels passionnés et aussi de passer une soirée conviviale et sympa-

thique. Après tous ces efforts, les athlètes ont pu se sustenter en fin de soirée grâce à la parfaite préparation du ravitaillement par le comité d'organisation, pendant que le bureau des calculs s'affairait à établir le classement final: 1^{er} Marianne et Jean-Luc Passard, 2^e Barbara Menétrey et Michèle Genier, 3^e Rudolf Stettler et Ernest Graf. Les premiers ont emporté avec eux les deux magnifiques corbeilles de fruits et de légumes préparées par la maison Roduit SA. Félicitations à cette équipe et bravo aux joueurs pour leur sportivité et leur bonne humeur.

Journée familiale du 7 septembre 2008

La société recherche activement un ou des organisateurs bénévoles pour préparer le rallye pédestre du dimanche matin. Ces personnes auront le soutien du comité et des anciens organisateurs pour les aider dans cette tâche. Renseignements auprès du président au 079 345 08 18.



Tennis-Club Le Châtaignier

Tournoi d'ouverture double mixte - samedi 19 avril 2008

La règle du « jamais 2 sans 3 » ne s'étant malheureusement pas appliquée pour cette édition 2008 de notre traditionnel tournoi d'ouverture en double mixte, la météo ne nous a pas permis de jouer sur nos courts extérieurs pourtant si bien préparés pour l'occasion.

Nous avons pu cependant, réserver les terrains de notre halle pour organiser cette rencontre amicale qui n'a pas failli à la règle de l'ambiance très sympathique et chaleureuse des années précédentes.

16 équipes de tout âge et de tout niveau ont pu s'affronter en 3 matchs de 40 minutes répartis dans des poules opposant des joueuses et joueurs de niveau similaire.

Bravo à nos 2 vainqueurs 2008, Capucine Pedrazzini et Patrick Roy qui, avec un total de 31 jeux marqués, devancent de très peu Anne-Marie Cuhe et Jean-Marc Pidoux qui ont totalisé 29 jeux suivis de près par Viviane et Frédéric Seiler qui ont remporté 27 jeux.

Le soleil ayant fait son apparition dans l'après-midi, nous avons pu prendre l'apéritif de fin de tournoi sur la terrasse du club-house avant de nous régaler d'une délicieuse paëlla préparée par notre gérante.

Un grand merci à tous les participants qui, pour la plupart, sont devenus des habitués de cet incontournable rendez-vous de la vie du TC Le Châtaignier et qui ont tous fait preuve de sérieux sur les courts avec un esprit sportif et convivial. Rendez-vous en avril 2009!

Jean-Marie Coty



Les participants au tournoi « Double-mixte »

Photo: Archives de la société

Du nouveau au tennis

Nous souhaitons la bienvenue à Anne et Augusta, qui ont repris la gérance du Café-restaurant de notre club-house. Cette nouvelle équipe se fera un grand plaisir de vous recevoir dans ce beau cadre du Châtaignier.

Un lieu de détente idéal pour un petit café, un verre de vin à votre goût, manger l'assiette du jour, des petits plats « santé » ou des cuisses de grenouilles à gogo.

Chaque jeudi soir, venez vous servir au grand buffet de salades et déguster nos grillades sur notre belle terrasse. Vous y trouverez un accueil chaleureux ainsi qu'une ambiance sympathique.

On vous dit à bientôt.



Anne et Augusta

Photo: Archives de la société



Société de Développement

Fête de mai 2008

C'est avec un superbe soleil et une température plus qu'agréable que cette fête s'est déroulée ce 10 mai 2008.

Temps idéal pour une fête et ambiance chaleureuse autour de ces 83 stands.

Cette année le thème Western et Country était de la partie, les jeunes et les moins jeunes ont pu mettre en prison tous leurs copains et amis. Ils ne s'en sont pas privés! En effet, nous avons compté près de 250 arrestations durant cette journée. De plus, plusieurs démonstrations de dance Country ont agrémenté cette journée. Sans oublier nos plus petits qui ont pu profiter de

deux maquilleurs, de poneys ainsi que d'un clown sculpteur de ballons.

Toutes les photos de ces animations seront disponibles d'ici quelques jours sur notre site internet: www.sdlemont.ch

Je tenais aussi à remercier toute l'équipe de la Commune qui sans elle, cette manifestation ne se serait jamais aussi bien passée. Et sans oublier le comité de la SDM qui comme d'habitude s'est surpassé pour que la fête soit belle. Alors un tout grand merci à vous tous.

Maintenant, prenez vos agendas pour les prochaines manifestations de la Société de Développement: Soit le 1^{er} août 2008, notre fête nationale et la Torrée le 2 août 2008 avec ses célèbres saucissons cuits dans les braises du feu du 1^{er} août. Le comité se réjouit déjà de vous y retrouver.

Alexandre Cevey
Président



Beaucoup de monde sous un soleil radieux

Photo: Archives de la société

Prochains journaux

Parutions

Articles

Fin juillet

5 juillet

Fin septembre

5 septembre

Fin novembre

5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal

Route de Lausanne 16

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. 021 651 91 91

Fax 021 651 91 92

Mail greffe@lemontsurlausanne.ch



Une belle foire de Mai!!!

Photo: Archives de la société